PROCES VERBAL
Conseil Municipal du 13 octobre 2026 à 18h00

Présents : Adrien PRATO, Jean-Pierre GARCIA, Nathalie BRIDE, Julien MOUREY, , Amandine TRUNDT, , Marion GAUTHIEZ, Xavier COUILLEROT, Audrey FUNEL, David DEMANDOLS.
Excusées : Patrice ORBAN (procuration à A. PRATO), Marjorie NAPOLI (procuration à J. MOUREY).
Absent :

Secrétaire de séance : Nathalie BRIDE

1. **<u>Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 11/09/2026</u>** :

- Discussion relative à la présence des interventions du public dans le PV et aux contraintes légales de consentement pour la publication.
- Accord pour retirer l'ensemble des questions et interventions du public du document.
- **Conclusion** : Le procès-verbal est **approuvé à l'unanimité** sous réserve de la suppression des interventions du public.

2. **<u>Révision des tarifs de la restauration scolaire</u>**

- Proposition d'augmenter le tarif global du repas de 6,50 € à 7,00 € (hausse de 0,50 € demandée par le restaurateur).
- La commune prend intégralement à sa charge cette augmentation : la part famille reste inchangée à 3,56 € et la part communale passe à 3,44 €.
- **Conclusion** : La révision des tarifs est **adoptée à l'unanimité.**

3. **<u>Désignation des membres de la commission de Délégation de Service Public</u>**

- Création prévue d'une commission DSP d'ici fin 2026 (notamment pour le dossier accrobranche).
- Composition proposée : le maire Adrien Prato (président de droit), 3 titulaires (Jean-Pierre Garcia, Xavier Couillerot, Julien Mourey) et 3 suppléants (Patrice Orban, Marion Gauthiez, Marjorie Napoli).
- Débats avec l'opposition sur le manque de consultation pour les représentations et la transmission des mails /courriers.
- Julien Mourey a proposé de laisser sa place au sein de la commission, mais finalement personne n'a voulu intégrer celle-ci.
- **Conclusion** : La délibération est soumise au vote et **adoptée à 10 Pour, 1 Contre.**

4. **Demande d'aide financière pour le déneigement**

- **Factures de sel Quadrimex** : Demande de subvention auprès du Département pour les factures 2024-2025 (1 374,48 €) et 2025-2026 (1 447,42 €), totalisant 2 821,90 € (taux usuel d'aide ~80 %).
- **Conclusion** : **Approuvée à l'unanimité.**

5. **Désignation des référents de la commune pour les commissions thématiques de la CAPG**

Il appartient à la commune de désigner des élus référents afin de participer aux travaux des commissions thématiques de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG).

- Les référents désignés sont :
  Commission Habitat et logement : Mme Nathalie BRIDE - 2ème Adjointe / Mme GAUTHIEZ Marion - Conseillère municipale.
  Commission Mobilités et transports : M. Adrien PRATO - Maire / Mme Marjorie NAPOLI - Conseillère municipale.
  Commission Gestion des déchets et énergie : M. Julien MOUREY – 3ème Adjoint, M. COUILLEROT Xavier – Conseiller municipal.
  Commission GEMAPI et Risques climatiques : M. Jean-Pierre GARCIA – 1er Adjoint, M. Xavier COUILLEROT – Conseiller municipal.
  Commission Environnement et biodiversité : M. Julien MOUREY – 3ème Adjoint, M. Xavier COUILLEROT – Conseiller municipal.
  Commission finances et performance publique : Mme Nathalie BRIDE – 2ème Adjointe, M. Adrien PRATO – Maire.
  Commission Culture : Mme Marjorie NAPOLI – Conseillère municipale, Mme Amandine TRUNDT – Conseillère municipale
  Commission Sport : M. Adrien PRATO – Maire, Mme Marjorie NAPOLI – Conseillère municipale.

  David DEMANDOLS et Audrey FUNEL expriment le regret de ne pas avoir été averti en amont pour pouvoir prendre connaissance de ce genre de commission faisant appel à postuler.
  Après échange au sein du conseil municipal, il est prévu à l'avenir de communiquer en amont à l'ensemble du conseil pour laisser libre choix à tous de pouvoir faire partie d'une commission souhaitée.
  De plus, de manière générale, il est entendu d'améliorer la communication au sein de l'ensemble des membres du conseil municipal.
- **Conclusion** : Délibération **adoptée 9 voix Pour et 2 voix Contre :** Audrey FUNEL et David DEMANDOLS pour non concertation pour la désignation des référents.

6. **Demande de subvention pour les manifestations culturelles 2027**

- **Association Coup de Pouce (Festival Pass'à Caille)** : Sollicitation annuelle de subvention départementale intégralement reversée (2 000 €), complétée par 500 € d'aide communale.
- **Conclusion : Approuvée à l'unanimité**

7. **Recrutement d'un agent contractuel**

M. J. Mourey quitte la salle avant l'examen de la délibération, en raison de liens familiaux avec l'agent retenu pour le recrutement. Il ne prend donc pas part au vote.

- Afin d'anticiper le départ à la retraite de Mme V. Carlavan, il est proposé de recruter un agent contractuel. À la suite de la déclaration de vacance d'emploi publiée sur le site *Emploi Territorial*, une vingtaine de candidatures ont été étudiées. À l'issue de la procédure de sélection, la candidature de Mme Jessika Chambeurlant, titulaire d'un master en ressources humaines, a été retenue.
  La prise de poste est prévue au 1er janvier 2027, avec une période de tuilage de quatre mois afin d'assurer la transmission des dossiers et la continuité du service.
- **Conclusion :** la délibération est adoptée par **7 voix Pour et 2 voix Contre**, ces dernières étant exprimées par les membres de l'opposition, qui regrettent un manque d'informations sur le sujet.
  M. J. MOUREY ne prend pas part au vote. Le pouvoir de Mme M. NAPOLI n'est pas exercé pour cette délibération.

8. **Service mutualisé du parc automobile de la CAPG**

- Mise à disposition annuelle de la nacelle intercommunale pour les illuminations de Noël, mutualisée avec d'autres communes à un tarif avantageux.
- **Conclusion** : Délibération approuvée **à l'unanimité**

9. **Organisation de l'affouage communal 2026, 2ème partie**

- Déroulement de la deuxième campagne d'affouage. Nécessité de formaliser un délai de candidature d'une semaine après accord préfectoral pour garantir l'égalité d'accès.
- **Conclusion** : Tirage au sort planifié le vendredi 23 octobre à 18h après une période de candidature de 7 jours. **Vote à l'unanimité.**

10. **Compte Épargne Temps (CET)**

- **Mise en place du CET**
- **Conclusion** : Délibération adoptée **à l'unanimité**.

11. Modification de l'affectation de la DCA 2024

DCA 2024 (Réaffectation voirie) : Économies réalisées sur le parking de l'Audibergue réaffectées aux travaux des chemins des Narcisses et de la Plaine (aménagements sans goudronnage intégral).

- **Conclusion** : Modification d'affectation adoptée **à l'unanimité**

12. Modification de l'affectation de la DCA 2025

Montant prévisionnel de 74 012 € dont 47 318 € déjà fléchés (chemin de la Plaine 2ème tranche, dalles PAV conteneurs, panneaux de signalisation pour 3 074 €). Projet d'aire de stationnement sous l'aire de camping-car (horizon fin 2026/2027).

- **Conclusion :** Modification d'affectation DCA 2025 approuvée **à l'unanimité**

13. Acquisition d'un poêle à bois pour l'auberge communale

Modification de la délibération précédente en dissociant l'achat du poêle chez Mr Bricolage (1 075 € HT / 1 290 € TTC) de sa pose par l'entreprise Chambry (2 850 €). Démolition de la cheminée réalisée en interne par les employés communaux.

- **Conclusion :** Ajustement adopté **à l'unanimité**

14. Acquisition à l'euro symbolique de la parcelle C 732

- **Acquisition foncière (Parcelle C 732)** : Cession à l'euro symbolique d'une parcelle de 727 m² (talus RD, embranchement Audibergue/La Moulière) dans le cadre d'une succession (emplacement réservé au PLU).
- **Conclusion** : Accord **à l'unanimité**

15 Création d'un arboretum communal sur la parcelle C 999

Projet d'Arboretum (Parcelle C999 - secteur Dormioule / Col du Fossé) :

- Plantation de 46 espèces représentatives des Préalpes d'Azur avec suivi scientifique INRAE, ONF, PNR et CAPG.
  Coût minime (dons de pépinières), protection individuelle des plants (clôtures de 1 à 1,5 m de diamètre couvrant 150 m² sur 220 ha de pâturage) et panneaux pédagogiques.
- **Conclusion** : adopté **à l'unanimité**

16 Questions diverses

- Présentation de l'application citoyenne Panneau Pocket (130 €/an AMRF) pour les alertes locales, point informatif , flyers, affiches, communiqués de presse…
- Annonce de la titularisation de M. Kévin SIFFERT suite à la fin de sa période de stagiairisation. Annonce d'une cagnotte pour la naissance de son enfant.
- Absence excusée de M. Patrice ORBAN suite à une hospitalisation consécutive à une chute.
- Partenariat avec l'association Banque du Numérique pour la collecte en mairie d'anciens équipements informatiques reconditionnés pour les personnes démunies. Dépôt du matériel en mairie.
- Dossier de la carrière et dépôts de terre (DREAL / DDTM / Sous-Préfecture) :
  - Réunion en sous-préfecture le 13.10.2026 : soutien du Sous-Préfet quant à l'imputation juridique des responsabilités.
  - La commune refuse de financer seule les études imposées (sondages de terres et volet paysager, estimés à 60 000 - 80 000 €).
  - Mise en demeure envisagée de l'entreprise Polonio par la DREAL ; avocat mandaté par la mairie pour faire participer l'entreprise. Rapport d'expertise de l'entreprise Polonio reçu le 12 octobre et transmis aux services de l'État.
- Constat de la disparition du panneau sens interdit au carrefour du chemin des Narcisses / RD ; un nouvel arrêté municipal de circulation sera pris pour clarifier les priorités.
- Précisions sur les dépôts de déchets verts sur le site de broyage communal (volumes modérés)
- Excuse de la municipalité suite à l'omission involontaire d'un jeune producteur local dans le livret communal ; rectification prévue à la prochaine édition.

La secrétaire de séance,

Nathalie BRIDE

Le Maire,

A. PRATO